



**DANS LE CADRE DU RECENSEMENT
DE LA POPULATION 2020
LA VILLE DE JOUÉ-LÈS-TOURS,
RECRUTE 7 AGENTS RECENSEURS (Homme ou Femme)
Pour un contrat DE DEUX MOIS A COMPTER DU 2 JANVIER 2020**

MISSIONS :

Sous la responsabilité d'un coordonnateur communal, vous exercerez les fonctions d'agent recenseur et dans ce cadre, vous serez chargé (e) de :

- se former aux concepts et aux règles du recensement (formation de 2 demi-journées),
- effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses et les faire valider par le coordonnateur, (*environ 200 logements par agent recenseur*)
- déposer les documents et inciter les habitants à répondre par internet,
- suivre l'avancement de la collecte, notamment les réponses par internet,
- récupérer les questionnaires papier complétés dans les délais impartis,
- relancer, avec l'aide du coordonnateur, les habitants qui n'ont pas pu être joints et qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- rendre compte de l'avancement de son travail au moins 2 fois par semaine,
- restituer, vérifier et compter, en fin de collecte, l'ensemble des documents.

QUALITES :

- posséder un véhicule
- grande disponibilité (exercice possible le soir et le samedi)
- moralité, neutralité et discrétion
- qualités relationnelles
- persévérance
- persuasif
- ordre, méthodique
- esprit d'initiative et dynamisme
- sensibilisation à internet.

ENGAGEMENT

- obligation du secret professionnel

REMUNERATION : *rémunération selon le nombre de bulletins individuels distribués et de logements recensés*

Adresser lettre de motivation + CV avant 31 octobre 2019 à :

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

Parvis Raymond Lory – CS 50108

37301 Joué-lès-Tours cedex

Pour plus de renseignements, contacter le service Elections/Recensement de la population
au 02.47.39.70.97



**DIRECTION
RELATION A L'USAGER**

ELECTIONS / RECENSEMENT DE LA POPULATION

AGENT RECENSEUR

Missions générales du poste / Finalités

L'agent recenseur doit procéder à des enquêtes pour environ 200 logements répartis sur un ou plusieurs quartiers de la ville de Joué-lès-Tours du 16 janvier au 22 février 2020.

Cette mission débutera le 2 janvier 2020 et se terminera dans la seconde semaine de mars 2020.

Activités principales détaillées :

- Avant les opérations de collecte :
 - participer à deux demi-journées de formation
 - effectuer une tournée de reconnaissance de l'ensemble des logements à recenser
 - déposer dans les boîtes aux lettres et afficher des documents d'information
 - renseigner le carnet de tournée
 - participer à des réunions avec le coordonnateur communal
- Pendant les opérations de collecte
 - préparer et compléter le carnet de tournée
 - dans la première quinzaine remettre aux habitants de chaque logement les documents de recensement (plusieurs déplacements sont souvent nécessaires)
 - proposer à chaque personne recensée de se faire recenser par Internet (recommandé par l'Insee)
 - fixer des rendez-vous pour récupérer les questionnaires
 - déposer en cas d'absence, des avis de passage dans les boîtes aux lettres
 - faire si besoin des enquêtes de voisinage
 - aux dates et heures fixées, récupérer les questionnaires : consulter rapidement les imprimés et vérifier le remplissage. A la demande des habitants, les aider à remplir les questionnaires
 - remettre régulièrement les documents recueillis au coordonnateur communal
 - participer au minimum à un rendez-vous hebdomadaire avec le coordonnateur communal
 - classer les documents recueillis

Cadre de travail / Conditions d'exercice

- Travail du lundi au samedi, sur une plage horaire pouvant s'étendre de 8h00 à 21h00
- Un véhicule personnel est indispensable
- Mise à disposition d'un téléphone portable

Qualités requises

- Etre méthodique et organisé
- Etre persévérant
- Etre disponible
- Avoir le sens du contact et des relations humaines
- Etre autonome et savoir prendre des initiatives

Rémunération

- demi-journée de formation : € nets
- tournée de reconnaissance partie urbaine : € nets
- tournée de reconnaissance partie rurale : € nets
- feuille de logement enquêté : € nets

Rattachement Hiérarchique

Sous la responsabilité du coordonnateur communal